

N°202 / JUILLET-AOÛT 2025

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT



L'APPEL RÉSONNE

Place du Jeu de Paume, le Président du Sénat et Madame le Maire dévoilent le nouveau monument commémoratif.

JUMELAGE : L'AMITIÉ POUR UNIQUE LIEN

ENTRÉE GRATUITE AUX ÉTANGS DE HOLLANDE



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



**Tout faire, oui.
Tout en même temps, faut voir...**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Restauration
sur place.

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025
COMPLEXE SPORTIF • 9H > 14H**



Saint-Arnault
en Yvelines

SOMMAIRE

JUILLET-AOÛT 2025

5 à 7



14 à 15



Édito du Maire - P. 4

Commémoration du 18 juin 1940 - P. 5 à 7

Actualités - P. 8-9

Films à venir au Cratère - P. 10

Libellules et demoiselles - P.11 à 13

Jumelage : séjour à Freudenberg-am-Main - P. 14-15

Noces de platine pour Marcelle et Michel - P. 16

CCAS : une chouette sortie - P. 17

Fête de la musique - P. 18

Accès aux Étangs de Hollande gratuit - P. 19

Des vestiaires solaires - P. 20-21

Peut-on franchir une ligne continue ? - P. 22

Médiathèque : des rayons de soleil - P. 23

Portrait : Julien Soccard - P. 24-25

Questions/Réponses - P. 26

Travaux - P. 27

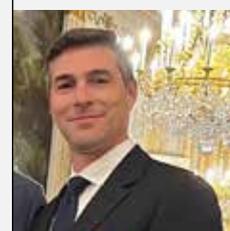
Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



18



24-25

COMMÉMORATION

LES JEEPS DE LA MÉMOIRE



Claude Chaylat et Jean-Luc Réty, deux Arnolphiens passionnés de véhicules tout terrain, ont tenu à participer à la cérémonie commémorant le 18 juin 1940 (voir pages 5 à 7) en s'y rendant à bord de leur jeep militaire respective. Les deux comparses sont présents chaque année aux commémorations du Débarquement en Normandie, où ils font revivre l'histoire auprès du grand public et des plus jeunes. Ils ont apporté, par leur présence et leur passion, une touche d'authenticité et de mémoire vivante à cet hommage rendu à l'Appel du Général de Gaulle. Une manière concrète de faire vivre le devoir de mémoire à travers le patrimoine roulant. Un geste spontané, salué par tous, qui a suscité la curiosité et l'émotion des plus jeunes comme des anciens.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Quelques semaines après leur mise en service, les panneaux photovoltaïques installés sur les nouveaux vestiaires du complexe sportif produisent un surplus d'électricité qui alimente une partie des autres bâtiments communaux.

Nous sommes encore loin de l'autonomie énergétique, mais cette première installation concrète marque un engagement fort de la commune.

Elle sera reconduite sur les futurs équipements, comme la maison médicale ou les services techniques, et mise en place progressivement sur les bâtiments existants qui s'y prêtent. C'est un premier pas tangible en faveur de l'environnement, mais aussi un levier d'économies budgétaires, appelé à se renforcer dans les années à venir.

La cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 a revêtu cette année un caractère tout particulier, avec l'inauguration de la nouvelle stèle dédiée au Général de Gaulle, érigée sur le parvis végétalisé de la mairie. Une cérémonie empreinte de solennité et de mémoire, en présence du Président du Sénat Gérard Larcher, de la députée Anne-Sophie Ronceret et du sous-préfet Nicolas Ventre.

Leur participation témoigne que les actions menées à Saint-Arnoult-en-Yvelines résonnent jusqu'au plus haut niveau de l'État. Il est également agréable de constater que vous êtes nombreux à avoir déjà

adopté ce nouvel aménagement, en faisant halte à l'ombre des tilleuls, place du Jeu de Paume.

Vous avez été tout aussi nombreux à me faire part de votre satisfaction lors de la Fête de la Musique, un moment festif qui rassemble toujours plus d'Arnolphiennes et d'Arnolphiens dans une ambiance conviviale.

Proposer des rendez-vous festifs, accessibles à tous, fait partie intégrante de notre mission : c'était le cas lors de la Fête de la Ville, du défilé du carnaval, et ce sera à nouveau le cas le 13 juillet, à l'occasion des festivités de la Fête Nationale. Merci à Clémence Chicheportiche, élue à la culture et aux animations pour tout le travail fourni.

À la suite de l'orage de grêle du 13 juin, vous avez été plusieurs à solliciter la mairie. Nos services ont su vous apporter des réponses concrètes et adaptées, via Illiwap et les réseaux sociaux.

Dans un esprit de service public sincère et de proximité, nos agents répondent à chaque situation, dans le respect du cadre légal, bien loin des approximations relayées sur les réseaux par certains internautes parfois anonymes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, et vous invite à (re)découvrir les richesses de notre territoire, pour profiter pleinement de moments en famille ou entre amis.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Juillet-Août 2025. Numéro ISSN 3002-0468.

MÉMOIRE

UN 18 JUIN SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR ET DE L'ENGAGEMENT

Mercredi 18 juin 2025, la commune a rendu un hommage solennel à l'Appel du 18 juin 1940, lancé depuis Londres par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC. Cette date fondatrice de l'esprit de Résistance française a été commémorée avec une intensité particulière cette année.



Le parvis inauguré par Mme le Maire et ses invités en présence de nombreux Arnolphiens a été entièrement réaménagé et végétalisé, redonnant à cet espace un nouvel attrait. Il est le fruit de la vision portée par Annick Lachaux Lucien-Brun, adjointe à l'environnement et de Chantal Wendlinger, adjointe aux affaires patriotiques pour y faire coexister mémoire, nature et vie. Ce projet ambitieux a pu voir le jour grâce au travail rigoureux des techniciens de la commune et au savoir-faire des artisans et entreprises mobilisés.

A l'occasion du 85^e anniversaire de cet Appel historique, la cérémonie a été marquée par l'inauguration de la nouvelle place du Jeu de Paume, fraîchement végétalisée et réaménagée pour offrir un cadre plus accueillant. C'est également à cet endroit qu'a été dévoilée une nouvelle stèle en hommage au Général de Gaulle, symbole de la mémoire collective et du refus de la résignation, là même, où le 16 juin 1965, alors Président de la République, il était venu à la rencontre des Arnolphiens à l'occasion d'une visite officielle dans le département de Seine-et-Oise (78), qui deviendra plus tard les Yvelines.

La cérémonie, ouverte par Madame le Maire, s'est déroulée en présence de Monsieur Gérard Larcher, président du Sénat, de la députée Anne-Sophie Ronceret, du sous-préfet Nicolas Ventre et de deux Gardes

républicains et leur monture. Leur présence a illustré l'attachement des institutions à la transmission des valeurs républicaines et à la reconnaissance des grands moments de notre histoire.

Les enfants du Conseil municipal des jeunes, les jeunes sapeurs-pompiers, les anciens combattants, les représentants des associations patriotiques Marcel Chevalier et Bernard Garel, ainsi que de nombreux habitants, ont assisté à cette cérémonie empreinte de solennité.

Après les discours officiels rappelant la portée historique de l'Appel du 18 juin et les valeurs de courage et d'engagement qu'il incarne, des gerbes ont été déposées au pied de la stèle. La cérémonie s'est clôturée par une interprétation de la Marseillaise entonnée par la chorale Voc'Arnolfia et reprise avec émotion par l'assemblée.

Ce moment de recueillement, conjugué à la mise en valeur d'un espace public repensé, a permis de lier mémoire et avenir, histoire nationale et cadre de vie local, dans un geste fort de cohésion et de transmission.



MME JOELLE JÉGAT, MAIRE DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

« Le parvis de cette place a été entièrement réaménagé.

La nouvelle stèle du Général de Gaulle s'y dresse sobre, forte et digne. Résolument moderne dans son aspect et sa forme, elle est pourtant profondément ancrée dans l'histoire par son matériau : l'acier. Un métal noble, brut, symbole de résistance, de permanence et de courage. Il évoque les barges des plages du débarquement et incarne la force tranquille du souvenir et l'éclat du devoir.



Cette stèle est là pour rappeler ce qu'est une Nation debout

Ce monument par sa sobriété rend hommage à un homme dont l'humilité était à la hauteur de son engagement. Il porte un message renouvelé : il incarne un lieu rénové, un geste réaffirmé, une mémoire vivante.

Ce monument est :

- Un rappel de ce que nous devons au Général de Gaulle : la liberté retrouvée, la souveraineté affirmée, la dignité restaurée.

- Un appel à rester fidèles à ces valeurs, en des temps où les certitudes vacillent, où les tentations du repli, de l'oubli ou du renoncement peuvent ressurgir.

Le Général de Gaulle disait : « La grandeur d'un peuple ne se mesure pas au confort de son quotidien, mais à sa capacité de se dépasser dans l'épreuve ».

ANNE-SOPHIE RONCERET, DÉPUTÉE

« Cette cérémonie est riche de sens et de mémoire. Le 18 juin 1940, un homme seul depuis Londres trouvait les mots que toute une Nation attendait. En refusant la résignation et en appelant à la résistance, le Général de Gaulle allumait une flamme. Une flamme qui 85 ans plus tard continue de brûler dans



le cœur des Français. Son Appel, devenu fondateur de la France Libre redonna espoir, rassembla et inspira. Partout dans notre pays, comme au-delà de ses frontières, des hommes et des femmes se sont levés pour refuser la soumission et résister à l'occupant. En lui rendant hommage, nous saluons celles et ceux qui ont répondu à cet Appel. Ceux qui ont risqué leur vie pour combattre, ceux qui ont informé, caché, saboté, libéré. Ici à Saint-Arnoult, je souhaite aussi rendre hommage aux dix soldats et habitants de la commune morts pour la France entre 1939 et 1945. Ils sont devenus le visage d'une France debout. Nous ne les oublions pas. Ils ont donné leur vie pour que nous puissions continuer à croire en la liberté et à la justice. Par cette stèle nous honorons aujourd'hui leur mémoire et celle du Général de Gaulle. »

GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

« L'Appel du 18 juin, est l'un de ces événements rares qui marquent à tout jamais l'histoire d'une Nation. Alors que la France est aujourd'hui confrontée à de graves diffi-



cultés, qu'elles soient financières ou d'insécurité, à un monde plus instable que jamais en proie à la guerre, j'ai, ce matin, déposé une gerbe devant la statue du Général de Gaulle sur les Champs Élysées avec le président de la Rada d'Ukraine. Il me confiait, combien l'Appel du 18 juin constitue un formidable espoir pour le peuple ukrainien. Cet Appel nous dit que le combat n'est jamais perdu d'avance. Il nous enseigne que nous pouvons trouver en nous-même les forces du sursaut. Ce sursaut, c'est aussi l'arrivée du Général de Gaulle aux responsabilités du pouvoir en 1958. Ce redressement de nos finances publiques, de notre industrie. Une France qui devient une puissance nucléaire, comptant sur la scène internationale. Ce sont des Françaises et des Français qui croient de nouveau en l'avenir. Oui, c'est le message que nous laisse le Général-de-Gaulle à travers cet Appel. »*

Après l'intervention des élus, Patrick Rieder a donné lecture de l'Appel du 18 juin 1940. Le sous-préfet Nicolas Ventre a lu le message de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, tandis que Marcel Chevalier s'est exprimé au nom des anciens mobilisés et combattants, association qu'il préside.

* Rada : Parlement de l'Ukraine.



ANIMATION

QUAND L'ART DU CIRQUE VIENT À NOUS

C'est par un bel après-midi de printemps, mercredi 11 juin, qu'enfants, parents et grands-parents ont pleinement profité de la venue des artistes de la compagnie Freikopf, accueillie dans notre commune dans le cadre de l'opération Yvelines Théâtre, portée par le Département.



Le Colombier pour présenter leur spectacle Espresso Variété, mêlant humour, grâce, agilité et virtuosité. Pendant plus d'une heure, le public a pu retrouver, dans une mise en scène vive et poétique, toute l'habileté entrevue dans l'après-midi, enrichie ici de numéros aériens, notamment au trapèze et en voltige.

Le temps d'un atelier à ciel ouvert, dans le cadre verdoyant du parc Arsonneau, chacun a pu tester ou perfectionner son sens de l'équilibre sur les différents ateliers mis en place par la troupe : fil de fer, jonglage, acrobaties... Un moment de découverte, de rires et de partage intergénérationnel.

Dans un second temps, les artistes basés à Mantes-la-Jolie, ont investi la salle des fêtes

Le spectacle, présenté en ouverture par Geoffroy Bax de Keating, Vice-président du Conseil départemental des Yvelines, et Madame le Maire Joëlle Jégat, a reçu une véritable ovation à l'issue de la représentation. Un public conquis, reconnaissant de cette parenthèse artistique offerte par le Département, et admiratif du talent et de l'énergie des jeunes artistes.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LA COMMUNE EN LICE POUR UN NOUVEAU PÉTALE

Le mardi 10 juin, la commune a eu le plaisir d'accueillir le jury départemental du label Villes et Villages Fleuris, venu apprécier les actions menées par la municipalité en faveur du fleurissement, de la qualité du cadre de vie et du développement durable.

Accueilli par Madame le Maire Joëlle Jégat et Annick Lachaux-Lucien Brun, adjointe à l'environnement et de Yann Forgé, le responsable des services techniques, les membres du jury ont sillonné plusieurs sites emblématiques de la commune : parcs, massifs fleuris, abords des bâtiments publics, mais aussi nouveaux aménagements paysagers, notamment autour de la mairie, des écoles, et sur les axes principaux.

Au-delà de la qualité florale, le label Villes et Villages Fleuris valorise l'ensemble des démarches contribuant à l'embellissement durable de la commune :



gestion écologique des espaces verts, biodiversité, valorisation du patrimoine, mobilisation des habitants et intégration paysagère des projets récents.

Ce passage du jury intervient dans un contexte où la commune a engagé de nombreux projets : végétalisation du parvis de la mairie, réaménagement des parcs de l'Aleu et Arsonneau, plantations participatives, choix d'essences locales, récupération d'eau de pluie pour l'arrosage... autant d'actions concrètes menées par les équipes municipales.

Le verdict du jury sera rendu courant septembre. En attendant, cette visite est déjà une reconnaissance du travail quotidien des agents des espaces verts, ainsi que de la volonté municipale d'offrir un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement à tous les Arnolphiens.

CROSS DES ÉCOLES

SOUS LE SIGNE DE L'EFFORT ET DE LA BONNE HUMEUR

Le samedi 7 juin, l'Union Sportive de Saint-Arnoult (USSA) a organisé, comme chaque année, le cross des écoles, réunissant les écoliers de la commune, mais aussi d'Ablis, Sonchamp, Bonnelles, Clairfontaine, Longvilliers, Ponthévrard, Rochefort, Sainte-Mesme, de Dourdan et même un enfant d'Eure et Loir. Un choix de date qui n'aura pas permis la mobilisation des élèves de l'école Camescasse retenus par la fête de leur école. La rançon des communes actives, au calendrier très chargé en activités.

Dans une ambiance enthousiaste, 269 enfants se sont élancés sur des parcours adaptés à leur âge, allant de 230 mètres pour les petites sections à 1,4 km pour les CM2. Chaque course a été encadrée par les bénévoles de toutes les sections de l'USSA, mobilisés pour l'occasion en très grand nombre.



Des courses mêlant dépassement de soi, esprit sportif et encouragements collectifs, le tout dans une atmosphère festive.

Au-delà de la performance, l'objectif de cette matinée était avant tout de valoriser la pratique du sport chez les plus jeunes.

Chaque participant est reparti avec une médaille souvenir, fièrement méritée, et les meilleurs coureurs ont été récompensés sur le podium, sous les applaudissements du public. L'événement s'est poursuivi par la fête de l'USSA, autour d'un barbecue, de structures gonflables pour les enfants et de démonstrations de chaque section.

Un grand bravo aux enfants pour leur engagement, et un grand merci à l'USSA pour son investissement au service du sport et de la jeunesse arnolphiennne !

SARMENT ARNOLPHIEN

PREMIÈRE MISE EN BOUTEILLE AU NOUVEAU CHAI

Depuis la vendange 2024, le Sarmement Arnolphiennne bénéficie désormais d'une autonomie complète, grâce aux installations mises à sa disposition par la commune au sein du Moulin Neuf. Une étape clé dans la vie de l'association viticole locale.

Après neuf mois de patience et de soins apportés au moût issu du pressage d'octobre dernier, les "sommeliers" arnolphiens ont procédé, le samedi 14 juin, à la mise en bouteille de leur précieux breuvage. Une opération vécue comme une délivrance... débutée, bien sûr, par une dégustation, avec modération !

Au total, 400 litres de ce Chardonnay blanc ont permis de remplir environ 530 bouteilles.

Une production locale partagée

Propriétaire des terres sur lesquelles sont cultivés les 1100 ceps de vigne, la mairie reçoit 40 bouteilles



chaque année, destinées aux réceptions et cérémonies officielles.

Chaque adhérent du Sarmement Arnolphiennne se voit attribuer 2 bouteilles, et il est possible d'en acquérir à l'unité à la Cave des Remparts, au tarif de 12,50 €.

Surveillance de la vigne

Cette mise en bouteille a eu lieu au lendemain d'un épisode de grêle intense sur la commune. Fort heureusement, la vigne n'a semblé pas être endommagée. Elle fera l'objet d'une surveillance étroite jusqu'à la prochaine vendange, avec l'espoir que le soleil soit au rendez-vous pour atteindre un taux de sucre optimal dans chaque raisin.

Rejoindre le Sarmement Arnolphiennne

Contact : 06 75 86 70 79

Adhésion annuelle : 20 €

Cinéma
Le ratère

À VENIR EN JUILLET & AOÛT...

AVENTURE / FANTASTIQUE / THRILLER / ACTION



Sortie nationale
le 2 juillet



À partir du 23 juillet

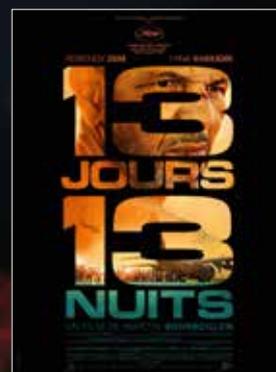


À partir du 6 août

COMÉDIE



COMÉDIE DRAMATIQUE



ANIMATION



À partir du 9 juillet



Téléchargez l'application de votre
cinéma sur votre smartphone.



ENQUÊTE

DEMOISELLES ET LIBELLULES DE L'ALEU REPERTORIÉES PAR LE STELI

Le Suivi Temporel des Libellules (STELI) est un programme de sciences participatives co-piloté par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) et le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais. Il vise à suivre l'évolution des populations d'odonates (libellules et demoiselles) en France, afin d'identifier leurs variations démographiques et d'en comprendre les causes. Le parc de l'Aleu fait désormais partie des sites étudiés dans ce cadre.



Contrairement à la demoiselle, au vol léger et aux ailes repliées au repos, la libellule se distingue par un vol puissant et des ailes maintenues écartées lorsqu'elle se pose. Approchez-vous discrètement des berges du plan d'eau de l'Aleu, le matin ou en fin de journée, entre mai et septembre, pour admirer le ballet aérien de ces odonates. Chacune évolue sur un territoire bien défini, en quête de nourriture, qu'elle défend souvent face à ses congénères.

Gâce à un protocole précis, le STELI permet de recueillir des données sur la présence et l'abondance des libellules, à partir de relevés répétés sur un transect défini, par temps favorable. Ouvert aux naturalistes amateurs comme aux professionnels, le dispositif autorise plusieurs niveaux de reconnaissance des espèces : du regroupement par familles à l'identification fine.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, ce suivi est assuré par Sébastien Leconte, garde-rivière au service GEMAPI de Rambouillet Territoires, et Romane Barbier-Bouvet, étudiante en pre-

mière année de BTS Gestion et Protection de la Nature, en stage au service environnement de la commune en mai et juin 2025.

DE REDOUTABLES BIO-INDICATRICES

En 2010, 93 espèces de libellules étaient recensées en France. En Île-de-France, 59 sont présentes, soit 63 % des espèces françaises.

Les libellules, de l'ordre des Odonates, passent la majeure partie de leur vie à l'état larvaire dans l'eau (plusieurs mois à plusieurs années selon l'espèce). À l'état adulte, elles ne vivent que quelques semaines mais

deviennent alors d'efficaces prédatrices d'insectes, capturés en vol à l'aide de leurs puissantes mandibules.

On distingue deux sous-ordres :

- **Zygotères**, fines et légères, appelées demoiselles (agrions, caloptéryx, ischnures...). Elles volent délicatement et tiennent leurs ailes repliées sur le corps au repos. (Photo : *Calopteryx splendens*)



elle projette cette mâchoire articulée pour capturer ses proies.

Au moment de sa métamorphose, la larve grimpe sur une tige pour quitter l'eau et devenir adulte. Une transformation risquée, à la merci des prédateurs. La durée de la phase larvaire varie fortement : de quelques mois à plus de 5 ans.

- **Anisoptères**, les libellules « vraies », trapues et puissantes. Elles tiennent leurs ailes écartées au repos. (Photo : *Libellula depressa*)



**UN CYCLE DE VIE BIEN VISIBLE...
POUR QUI SAIT OBSERVER**

Autour des mares, on peut repérer les exuvies, ces enveloppes vides laissées par les larves lors de leur métamorphose. Témoins discrets mais fascinants, elles marquent le passage de la vie aquatique à la vie aérienne.



DES STRATÉGIES DE VIE VARIÉES

La reproduction des libellules est adaptée à leur environnement : les œufs peuvent être déposés à la surface de l'eau, sur des plantes immergées ou en hauteur. Toutes les larves sont aquatiques et prédatrices.

Exemple local : *Pyrhosoma nymphula*, la petite nymphe au corps de feu

Après l'accouplement, le mâle reste accroché à la femelle, qui pond en descendant le long d'une tige immergée. Chaque œuf est soigneusement inséré dans un petit trou creusé dans la plante. La larve, camouflée dans la vase, effectuera 9 mues en 10 mois. Dotée d'un masque préhensile (le labium),

LA RIPISYLVE, UN ÉCOSYSTÈME INDISPENSABLE

Les libellules vivent dans tout type de milieux humides - eaux stagnantes ou courantes - à condition que les rives soient végétalisées. Les adultes, même s'ils s'éloignent pour chasser, restent dépendants de la présence d'eau pour la reproduction.



DES INDICATEURS PRÉCIEUX DE L'ÉTAT DES MILIEUX NATURELS

Le nombre limité d'espèces et les nombreuses études menées font des libellules de très bons bio-indicateurs. Leur présence dépend de la qualité de l'eau, de la végétation des berges et de l'absence de polluants ou d'espèces invasives (comme l'écrevisse américaine, prédatrice des larves).

Le mercredi 25 juin, un relevé a été effectué en présence du public.

Les résultats du protocole seront présentés prochainement sur les panneaux du parcours pédagogique conçu par Romane dans le parc de l'Aleu.



POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez la liste et le statut des Odonates d'Île-de-France (Société française d'Odonatologie)



TRAVAUX AU PARC DE L'ALEU : LA DERNIÈRE PHASE

Dans le cadre de la réhabilitation du parc de l'Aleu, la quatrième et dernière phase des travaux sera menée en juillet 2025.

Elle comprendra :

- la réfection des sentiers accessibles PMR, de l'entrée rue des Écuries jusqu'au pont du petit étang,
- une portion non PMR jusqu'au pont en arche, qui sera rénové mais conservé dans son état actuel,
- la création d'un sentier confortable depuis la rue de Nuisement jusqu'au jeu des tout-petits, adapté aux poussettes,
- la réparation du pont en arche (ancrages réalisés par l'entreprise Ceviller, lattes remplacées par les agents municipaux),
- le remplacement complet de la barrière en bois sur 320 mètres en bordure de la rue de Nuisement, en conservant son aspect d'origine.



ÉTANG COMMUNAL : SUIVI SANITAIRE

Un prélèvement d'eau sera réalisé début juillet 2025 par le service GEMAPI de Rambouillet Territoires, un an après l'épisode de pollution ayant affecté l'étang du parc. Ces analyses permettront de vérifier l'état sanitaire du plan d'eau.



JUMELAGE

UN SÉJOUR RICHE EN AMITIÉ À FREUDENBERG- AM-MAIN

À l'occasion du traditionnel échange organisé à l'Ascension dans le cadre du jumelage entre Saint-Arnoult-en-Yvelines et Freudenberg-am-Main, une délégation arnolphiennne s'est rendue en Allemagne du 29 mai au 1^{er} juin. Chaque séjour renforce toujours plus les valeurs de citoyenneté européennes.

Cette année la délégation arnolphiennne était enrichie de la présence de membres de la chorale Voc'Arnolfia, comme cela avait déjà été le cas par le passé avec les sections cyclo et tennis de table de l'USSA.



Conduite par le comité de Jumelage, sa présidente Sonia Froidevaux et madame le Maire Joëlle Jégat, une cinquantaine d'Arnolphiens est allée à la rencontre de nos homologues de Freudenberg. Parmi eux, des représentants du comité de jumelage, des citoyens investis, ainsi que les choristes de Voc'Arnolfia, venus partager leur passion du chant et représenter notre commune dans un esprit de convivialité et de fraternité.

Comme à chaque rencontre, l'accueil a été des plus chaleureux outre-Rhin. Les familles allemandes, fidèles à l'esprit du jumelage, ont hébergé les Arnolphiens, permettant à chacun de vivre un séjour authentique, riche en échanges culturels, en découvertes et en émotions.

Tout au long du séjour, visites du patrimoine,

animations locales, moments conviviaux et instants musicaux partagés avec les choristes ont rythmé ces quatre jours placés sous le signe de l'amitié franco-allemande. La chorale Voc'Arnolfia a offert plusieurs prestations très appréciées du public, dont une conjointe avec leurs homologues allemands, contribuant à renforcer les liens tissés depuis 32 ans entre nos deux communes.

L'un des temps forts de ce séjour restera la cérémonie officielle, au cours de laquelle Madame le Maire Joëlle Jégat a remis à son homologue Roger Henning une œuvre symbolique : une sculpture représentant un arbre de vie, témoignage de la vitalité du lien qui unit nos deux communes, enraciné dans l'histoire et tourné vers l'avenir.

Ces échanges annuels, organisés en alternance entre les deux villes, sont l'illustration



**Un séjour
authentique
riche en échanges
culturels,
découvertes
et émotions**

concrète de l'engagement de Saint-Arnoult-en-Yvelines dans les valeurs de coopération, de tolérance et de citoyenneté européenne.

Un grand merci aux organisateurs, aux familles d'accueil, à la chorale, ainsi qu'à tous les participants pour avoir porté haut les couleurs de notre commune de l'autre côté du Rhin.

Rendez-vous l'année prochaine à Saint-Arnoult-en-Yvelines, pour accueillir à notre tour nos amis allemands !



NOCES

LE PLATINE POUR MARCELLE ET MICHEL CELESTIN

70 ans jour pour jour après leur union, célébrée le 13 juin 1955 à Anjouin, dans l'Indre, Marcelle et Michel Célestin sont repassés devant Madame le Maire le 13 juin 2025, entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, amis et proches, pour retracer un parcours de vie exceptionnel.

Également ancien artisan de la commune, Claude Cottin, adjoint au maire en charge du commerce local, a tenu à adresser quelques mots à Marcelle et Michel Célestin lors de la cérémonie organisée en mairie : « *Saint-Arnoult a toujours pu compter sur vous. Même votre maison contribuait à faire rayonner la commune, s'illuminant dès les premières fêtes de fin d'année. Par votre présence, vos gestes et votre générosité, vous faites battre le cœur du village.* »



Fidèles aux grandes réunions de famille, Marcelle et Michel ont pris l'habitude, depuis 2005, de célébrer leurs noces de mariage. Après les noces d'or en 2005, puis les noces de diamant en 2015, c'est pour leurs noces de platine, marquant 70 ans de mariage, que le couple, toujours vaillant, s'est de nouveau présenté à la mairie.

Artisans bien connus des Arnolphiens, à la tête de leur garage situé 31 rue Poupinel, Marcelle et Michel ont marqué de leur empreinte la vie locale. Michel, titulaire d'un CAP de mécanicien obtenu à Dourdan sa ville natale, a épousé Marcelle Azouit le 13 juin 1955. Elle vivait alors à la ferme familiale d'Anjouin.

Michel débute sa carrière au sein du service de matériel roulant du célèbre confiseur Pierrot Gourmand à Ivry-sur-Seine, puis dans un garage à Ablis. En 1958, le couple décide de prendre son destin en main et rachète le

garage Renault de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Trois enfants naîtront de cette union : Ghislaine, Patrick et Frédéric.

Michel met un terme à sa carrière en 1988, à la suite d'un accident survenu lors d'un dépannage sur l'autoroute A10. Marcelle, quant à elle, poursuit l'activité jusqu'en 1996, épaulée par ses enfants Ghislaine et Frédéric, fraîchement diplômé de l'École Nationale des Professions de l'Automobile.

Aujourd'hui, Frédéric dirige l'entreprise familiale, qui a bien grandi.

« *Nous sommes fiers de voir perdurer ce que nous avons créé il y a 67 ans, à l'époque avec un seul apprenti. Aujourd'hui, l'entreprise compte six salariés, dont l'un de nos petits-enfants* », confie avec émotion Marcelle et Michel, entourés des leurs et heureux de cette nouvelle réunion familiale placée sous le signe de l'amour, du travail et de la transmission.

SOCIAL

LE CCAS OFFRE UNE CHOUETTE SORTIE À NOS AÎNÉS

Le 22 mai, le CCAS a convié les aînés de la commune au Cabaret de la Chouette, à Cernay-la-Ville, à l'occasion de la sortie annuelle tant attendue.

Une destination placée sous le signe de la bonne humeur et du divertissement, qui met en valeur les richesses de notre territoire. Proche et choisie avec soin, elle s'est révélée idéale pour nos aînés, alliant confort de déplacement en autocar, fatigue limitée et plaisir partagé.



Cette sortie annuelle a offert à nos aînés un déjeuner gourmand sur place, suivi d'un spectacle haut en couleurs, mêlant plumes, paillettes, musique et humour, le cocktail parfait pour ravir les yeux et les papilles ! Un grand merci au personnel du CCAS pour l'organisation, ainsi qu'aux participants pour leur enthousiasme toujours communicatif !



MUSIQUE

UNE SOIRÉE DE TALENTS ET D'ENTHOUSIASME

Le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique, la place Jean-Moulin s'est une nouvelle fois transformée en scène à ciel ouvert pour accueillir un public venu nombreux célébrer l'été au rythme de la musique live.

L'enregistrement mis en jeu par la commune chez Astraurel Studio a été remporté par le groupe Turn. Le power trio yvelinois a séduit le jury et conquis le public en reprenant les grands classiques du rock et du blues, qu'ils revisitent avec leurs propres compositions. Fox, Bylou et Guigui aiment être sur scène, et cela se ressent : ils n'hésitent pas à interagir avec le public, dans lequel le chanteur-guitariste s'immerge volontiers.



Organisée par la commune, cette édition 2025 a offert une programmation 100 % locale et festive, dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Dès 18h, les élèves du conservatoire Gabriel Fauré ont donné le ton avec leurs prestations alliant chant, danse et instruments. Une belle démonstration du travail mené tout au long de l'année et un moment toujours très attendu par les familles.

Puis place au tremplin musical, point d'orgue de la soirée ! Trois groupes se sont succédé sur scène, chacun avec son univers, son énergie et son public :

Alec Baudrey a ouvert le bal avec un set guitare-voix chaleureux, revisitant des titres bien connus du public avec une authenticité touchante.

Bel Amure a ensuite emmené l'auditoire dans un voyage folk-rock celtique, mêlant poésie et puissance musicale.

Turn, dernier groupe à monter sur scène, a électrisé l'atmosphère avec son trio blues-rock percutant, entre compositions originales et reprises retravaillées, dans une ambiance vintage assumée.

L'enregistrement professionnel chez Astraurel Studio a été remporté par le groupe TURN, plébiscité par le jury. La soirée s'est poursuivie sous les rythmes électrisants du groupe Watashi.

Côté convivialité, les food trucks présents ont régalié les papilles tandis que la buvette tenue par l'Amicale du personnel a offert un accueil souriant à tous les spectateurs.

Cette belle soirée marquée par la diversité musicale, la qualité des prestations et la participation active du public, restera comme un moment fort de la saison estivale naissante. Prochain moment fort de l'été, le 13 juillet au complexe sportif avec les festivités de la Fête Nationale.



ÉTANGS DE HOLLANDE

L'ACCÈS Y EST DÉSORMAIS GRATUIT !

Avis aux familles, amateurs de glisse, de baignade ou de farniente : la base de loisirs des Étangs de Hollande fait peau neuve.



Dès l'ouverture samedi 14 juin, le public a répondu présent en nombre. Les structures flottantes ont été prises d'assaut et les baigneurs investissent la zone de baignade, accessible gratuitement. Une aubaine pour tous. En cas de détection de cyanobactéries, la baignade serait temporairement interdite, mais les autres activités nautiques, y compris les Water Games, resteraient accessibles.

Nichée au cœur de la forêt de Rambouillet, sur la commune des Bréviaires, cette perle naturelle de notre agglomération ouvre ses portes pour une saison estivale riche en nouveautés sous la houlette de Wam Park, spécialiste des bases nautiques en France.

Et bonne nouvelle : l'entrée à la base ainsi qu'à son espace de baignade et à sa plage est désormais totalement gratuite ! Ainsi, tout cet été, et ce jusqu'au 14 septembre, petits et grands pourront profiter d'une foule d'activités dans un cadre exceptionnel.

Un espace restauration et bar avec terrasse couverte vous accueille toute la saison. Attention : les pique-niques et boissons extérieures ne sont pas autorisés.

DES NOUVEAUTÉS POUR TOUS LES GOÛTS

Parmi les grandes attractions de cette saison : les Water Games, un parcours de structures gonflables flottantes qui promet rires,

défis et sensations en toute sécurité. Ce n'est qu'un début : d'autres activités classiques viennent compléter l'offre, avec baignade surveillée, location de pédalos, canoës ou paddles, sans oublier espaces détente, transats et restauration sur place.

Déjà fort de huit sites en France, dont celui de Fontainebleau, Wam Park met ici son savoir-faire au service d'un lieu à la fois patrimonial et naturel, aménagé au XVII^e siècle pour alimenter les fontaines du château de Versailles.

Depuis le 14 juin, la base de loisirs vous accueille pour une saison estivale riche en activités pour tous les âges.

- Du 14 juin au 4 juillet : les week-ends de 12h à 18h
- Du 5 juillet au 31 août : tous les jours de 12h à 18h

Coordonnées :

Tél. : 01 80 82 36 20

Adresse : route des étangs de Hollande, 78610 Les Bréviaires

www.wampark.fr/rambouillet

ÉNERGIE

DES VESTIAIRES SOLAIRES AU SERVICE DE TOUTE LA COMMUNE

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, la transition énergétique n'est pas un concept : c'est un chantier bien réel. La construction des nouveaux vestiaires du complexe sportif s'inscrit pleinement dans cette volonté de la municipalité d'agir concrètement pour l'environnement et de produire son électricité, en dotant ce bâtiment d'une installation photovoltaïque performante.

Première réalisation municipale à produire de l'électricité partagée localement, ce bâtiment ouvre la voie à la généralisation de l'autoconsommation dans les futurs projets communaux.

Cette démarche incarne l'engagement concret de la commune en faveur de la transition énergétique : chaque kilowatt produit ici bénéficie à l'ensemble du territoire arnolphiens.



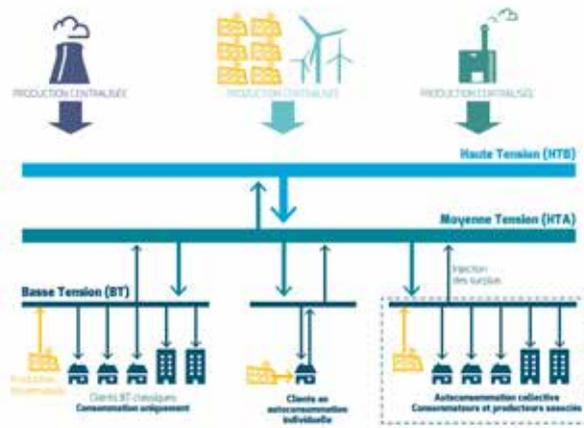
Les deux versants de la toiture des nouveaux vestiaires du complexe sportif situés aux abords de la piste d'athlétisme et du terrain synthétique sont équipés de 64 panneaux solaires, pour une production annuelle estimée à 28 000 kWh. Cette puissance correspond à environ un cinquième des besoins électriques du complexe sportif de Nuisement. L'énergie produite est destinée dans un premier temps à alimenter les douches en eau chaude et à chauffer les vestiaires.

Mais l'ambition ne s'arrête pas là : ces panneaux servent surtout à alimenter en électricité d'autres bâtiments communaux, grâce à un dispositif d'autoconsommation collective étendue. Une convention signée avec Enedis permet en effet d'utiliser le réseau public existant pour transporter cette énergie sans tra-

vaux supplémentaires ni surcoût. Ce système est rendu possible dans un rayon dérogatoire de 10 km et dans la limite d'une puissance cumulée de 5 MW.

Alors que le surplus de production d'électricité d'un particulier est racheté par ENEDIS, à un tarif non stable et fluctuant au fil du temps, celui d'une commune ou de tout autre personne morale est déduit de sa propre consommation répartie sur différents bâtiments. C'est ce qui s'appelle l'autoconsommation collective étendue et vise à encourager les structures à développer les projets de production d'énergie propre. Outre l'enjeu environnemental, cette opération vise également à diminuer la charge financière de la commune liée à la consommation énergétique de ses bâtiments.

QU'EST-CE QUE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE ?



Revente totale :

- Production injectée sur le réseau pour vente totale

Autoconsommation individuelle :

- Un bâtiment en autoconsommation
- Éventuel surplus injecté sur le réseau pour revente

Autoconsommation collective :

- Un ou plusieurs producteurs
- Un ou plusieurs consommateurs
- Circuit-court d'électricité à l'échelle locale

Source : engrid

L'installation photovoltaïque des vestiaires a donc été volontairement surdimensionnée afin de produire au-delà de leurs seuls besoins. Ainsi, même lorsque ces derniers ne sont pas en service, l'électricité générée est redistribuée en temps réel vers les autres bâtiments communaux. Cet été, lorsque vous irez au cinéma Le Cratère et que sa climatisation assurera le confort de ses quelque 400 spectateurs, c'est en partie l'électricité produite sur le site des vestiaires qui l'alimentera. Il en va de même pour la mairie, le centre de loisirs, les cantines scolaires, ou encore les locaux associatifs.

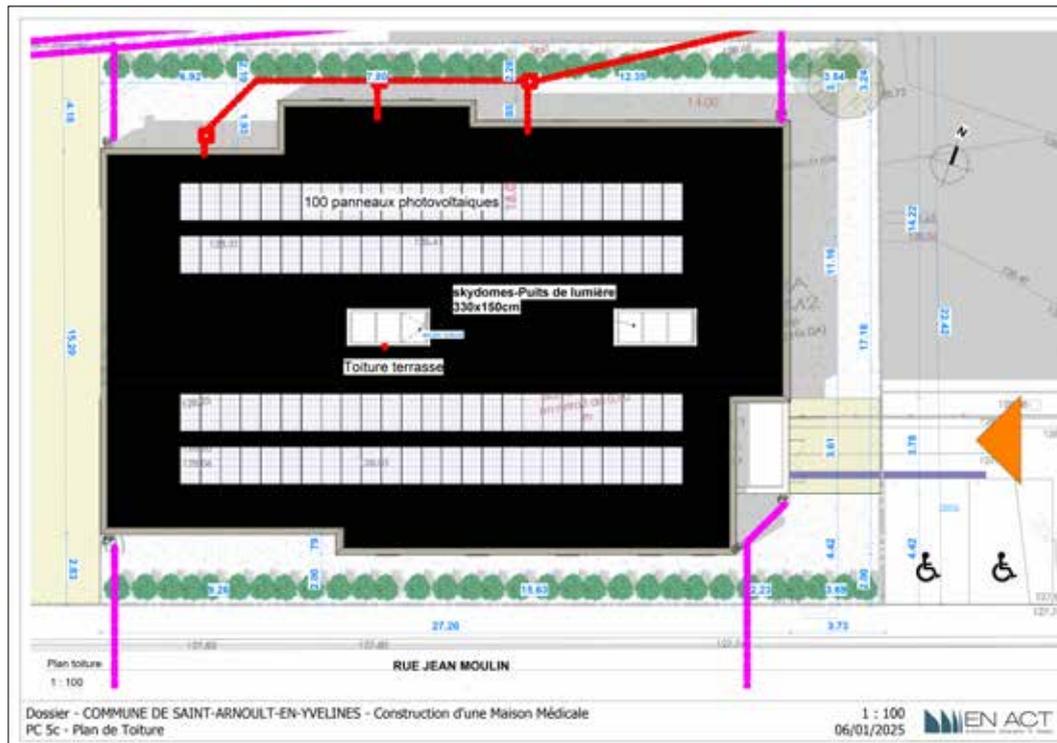
Financée à 50 % par la Région Île-de-France, cette opération d'un montant de 33 700 € TTC présente un retour sur investissement inférieur à 5 ans, tout en posant les bases d'un modèle énergétique local, durable et maîtrisé.

UNE STRATÉGIE GLOBALE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Cette réalisation marque le début d'une stratégie à long terme : la commune entend généraliser le principe d'autoconsommation collective à l'ensemble des bâtiments communaux. Les futurs bâtiments publics seront conçus de manière prioritaire avec des équipements photovoltaïques, et les bâtiments existants seront équipés lorsque leur configuration le permet.

Les deux prochaines réalisations concernées par cette démarche sont déjà identifiées : la maison médicale et le centre technique municipal.

Avec ces choix structurants, Saint-Arnoult-en-Yvelines fait le pari d'un avenir énergétique plus résilient, économique et respectueux de l'environnement, au service de tous.



Comme en témoigne le plan présent dans son permis de construire, la toiture de la maison médicale comptera 100 panneaux photovoltaïques. L'énergie ainsi collectée sera employée pour alimenter le bâtiment lui-même et viendra enrichir l'autoconsommation collective de la commune.

SÉCURITÉ

ON PEUT FRANCHIR UNE LIGNE CONTINUE

L'été arrive et avec lui, les grands départs en vacances. Nos routes seront bientôt plus fréquentées, non seulement par les voitures, mais aussi par un nombre croissant de cyclistes, qu'ils soient touristes, sportifs ou simples promeneurs. Il est donc essentiel, en cette période de cohabitation plus intense, de connaître et d'adopter les bons réflexes pour une route partagée en toute sécurité.

Trop d'automobilistes ignorent encore qu'il est autorisé de franchir une ligne blanche continue pour doubler un cycliste. Cette manœuvre, à réaliser avec prudence et en toute sécurité, favorise une cohabitation plus sereine entre vélos et voitures sur la route.



Quelques rappels pour les automobilistes

- Soyez patients et attendez le bon moment pour dépasser.
- Annoncez votre dépassement avec un clignotant.
- Ne klaxonnez pas inutilement : cela peut effrayer un cycliste.
- Restez vigilants aux groupes ou aux enfants à vélo.
- En cas de doute, attendez : la sécurité prime toujours sur la vitesse.

Les cyclistes aussi doivent respecter les règles

Partager la route, c'est aussi une responsabilité pour les cyclistes. Voici quelques règles essentielles à garder en tête :

- Restez bien visibles : portez des vêtements clairs ou réfléchissants et utilisez des éclairages si la visibilité est réduite.
- Respectez le code de la route : feux, stops, priorités, sens de circulation.
- Roulez en file indienne hors agglomération dès qu'une voiture souhaite dépasser.
- Signalez vos changements de direction avec le bras.
- Restez concentré : écouteurs, téléphone ou manque d'attention peuvent être dangereux.

Une route mieux partagée, c'est une route plus sûre

En cette période estivale, prenons ensemble les bons réflexes pour protéger tous les usagers de la route. La cohabitation entre automobilistes et cyclistes est possible, à condition que chacun respecte les règles, les distances... et les autres.

À retenir :

- Vous pouvez franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste, si c'est sans danger.
- Respectez 1,50 m de distance hors agglomération, 1 m en ville.
- Cyclistes, vous aussi, soyez visibles, attentifs et respectueux du code de la route.

Peut-on franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste ?

La réponse est oui, et c'est même recommandé dans certaines conditions.

Depuis une circulaire du ministère de l'Intérieur de 2015, les automobilistes sont autorisés à franchir une ligne blanche continue pour dépasser un cycliste, lorsque cela peut se faire sans danger.

Cette tolérance permet d'éviter les dépassements trop serrés, particulièrement dangereux pour les cyclistes, et contribue à une conduite plus apaisée.

Des distances minimales obligatoires

Le Code de la route impose une distance minimale de sécurité à respecter lorsqu'on dépasse un cycliste :

- 1,50 m hors agglomération
- 1 m en agglomération

Or, sur une route étroite ou sinueuse, il est souvent impossible de laisser cet espace sans franchir la ligne. C'est pourquoi le franchissement est toléré, à condition qu'il n'y ait aucun danger en sens inverse et que la visibilité soit suffisante.

À LA MÉDIA

UN RAYON DE LECTURE OU DE SOLEIL ? LES 2 !

Les vacances d'été riment avec repos... et lecture ! Vos bibliothécaires, qui profiteront de cette pause pour préparer la prochaine sélection du Prix du Roman de Saint-Arnoult, ont tout prévu pour que vous ne manquiez de rien pendant leur absence. Aucun quota d'emprunt, des horaires adaptés et même des pochettes surprises vous attendent. Le parc Arsonneau aussi sera un lieu de lecture.



Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »
Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr
mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h30
et 14h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
et 14h-17h

Empruntez sans limite, lisez sans modération !

Pour vous permettre de faire le plein de lectures avant la fermeture estivale, aucune limitation d'emprunt ne sera appliquée.

Vous pourrez même embarquer jusqu'à deux nouveautés par carte, à condition d'avoir tout bouclé avant le 25 juillet.

Des pochettes surprises pour petits et grands

En complément de vos lectures, des pochettes d'été sont à votre disposition. Une par carte d'adhérent, pour ajouter un brin de surprise à vos lectures estivales et pourquoi pas faire naître des vocations chez les plus jeunes lecteurs.

Biblio Plein Air au parc Arsonneau

- **Judis 21 et 28 août, de 10h à 11h30**

À leur retour, les bibliothécaires installeront leur coin lecture à ciel ouvert dans le

parc Arsonneau, pour partager histoires, contes... et peut-être quelques anecdotes de vacances !

En cas de mauvais temps, rendez-vous directement à la médiathèque.

Infos de dernière minute : 01 30 59 38 13

Créa'Culture - Les ateliers d'été

- **9, 10 et 11 juillet, de 10h à 12h**

Place à la création pour les jeunes artistes en herbe !

Ateliers indépendants autour du thème "À la manière de..."

À partir de 7 ans, gratuit sur inscription

Horaires et fermeture estivale

- Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque « Les yeux d'Elsa » vous accueille du mardi au samedi de 9h à 13h.

- Elle sera fermée du 26 juillet au 18 août inclus, avec une réouverture prévue le mardi 19 août à 9h.

- Retour aux horaires habituels à partir du 2 septembre.

**N'oubliez pas
le Facebook
de la médiathèque**

Certains parcours semblent tout tracés. Peut-être même trop tracés, au goût de Julien Soccard. Après un bac S obtenu en 1996, puis un DUT de mesures physiques en 1998, ce jeune Loirétain décide de changer radicalement de cap : il se lance dans un CAP et un BEP de couverture-charpente. Un choix inattendu, mais qui le conduira, 26 ans plus tard, à redonner un toit à des millions de fidèles : celui de Notre-Dame de Paris, incendiée en 2019. Une mission qui lui vaudra la Légion d'Honneur, remise par le Président de la République en avril 2025.



JULIEN SOCCARD, UN COUVREUR ARNOLPHIEN DISTINGUÉ POUR NOTRE-DAME

Je voulais être acteur de mon avenir à travers un métier qui ait du sens. Et donner un toit aux gens, cela a du sens. »

C'est ainsi que Julien explique sa réorientation. Peu attiré par une carrière derrière des appareils de mesure, il capitalise sur les bases acquises lors de sa formation précédente pour obtenir en deux ans ses diplômes de couvreur et charpentier. Il rejoint ensuite l'École supérieure de couverture d'Angers, où il décroche un brevet professionnel, avant de sortir à 23 ans major du Concours de l'école, couronné par le diplôme le plus élevé du métier.

En parallèle, il suit des cours du soir à la Chambre des métiers d'Orléans, obtenant un brevet de maîtrise qui lui confère le titre de Maître Artisan. Toute cette formation de charpentier-couvreur est suivie en alternance dans trois entreprises : deux dans le Loiret, une à Paris. Il affine sa pratique sur des chantiers de châteaux en Sologne, musées ligériens, hôtels particuliers parisiens et même aux Invalides.

Un parcours d'excellence

En 2004, il intègre l'entreprise Union Technique du Bâtiment (UTB), la plus grande Scop du BTP de France, forte de 1 200 collaborateurs et 15 corps de métiers. Il débute comme chargé d'affaires, en lien direct avec les chantiers, les équipes, les architectes et les clients.

« Mon premier chantier a été la Cour de cassation au Palais de Justice, sur l'île de la Cité : 28 millions de francs, 20 compagnons, cinq ans de travaux ! »

Il gravit les échelons au sein du groupe, pour en être depuis 2014 administrateur et directeur opérationnel en 2016. Il supervise aujourd'hui en permanence 80 chantiers, 250 personnes, 7 services travaux et un budget annuel de 30 millions d'euros.

Mais en 2011, c'est à Saint-Arnoult-en-Yvelines que l'histoire locale croise la sienne : il pilote la réfection de l'église Saint-Nicolas. Séduit par la douceur de vie du Sud-Yvelines, il y emménage un mois plus tard, le 2 avril 2011.

Le défi Notre-Dame

Le 15 avril 2019, Notre-Dame de Paris brûle. Julien Soccard ne le sait pas encore, mais ce sera le chantier de sa vie.

« L'émotion a été mondiale. Le défi, c'était de reconstruire à l'identique en cinq ans. L'Établissement public RNDP, Rebâtir Notre Dame de Paris, est créé pour gérer cette reconstruction. »

Après deux années de sécurisation et dépollution (2019-2021), la reconstruction débute.

La couverture, 6 000 m² de toiture en plomb, est confiée à un groupement d'entreprises incluant UTB. Julien supervise la réalisation : 150 000 heures de travail, réparties entre atelier et chantier.

« Le bâtiment comportait beaucoup d'ornements en plomb. Ils ont tous fondu. Il a fallu tout recréer à partir de plans de Viollet-le-Duc, de photos, et de scans 3D. On est parti d'une page blanche, là où d'ordinaire sur les chantiers de rénovation, on démonte pour reproduire à l'identique. »

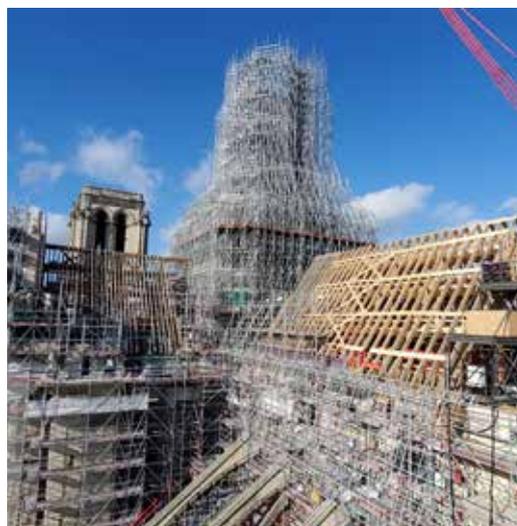
Dragons, vivres, fleurons, pinacles... habillent le cœur, le faitage et la flèche. Tout a été recréé à l'identique. La couverture est composée de feuilles de plomb de 170 x 60 cm coulées sur sable, une méthode ancienne plus durable que le laminage.

« Si Notre Dame est ouverte au public depuis le 8 décembre 2024, les travaux se poursuivent encore aujourd'hui au pied de la flèche. On habille de plomb son fût et ses deux niveaux. On recouvre de plomb tout le chêne de la structure extérieure. Actuellement 40 couvreurs sont encore en action et ce jusqu'à la fin de l'été 2025. C'est un véritable travail d'art. À terme, il aura nécessité 400 tonnes de plomb. »

Une reconnaissance nationale

Ce chantier a mobilisé 2 500 personnes et 250 entreprises. Parmi elles, 33 personnalités désignées par Philippe Jost, le président du RNDP, ont été distinguées par la Légion d'Honneur. Julien Soccard est l'un des 20 représentants du monde de l'entreprise à avoir reçu cette distinction, remise par le Président de la République le 15 avril 2025.

« J'ai l'impression d'avoir vieilli de dix ans en trois ans. C'était intense. Mais quelle fierté que d'avoir contribué à rebâtir l'œuvre des compagnons d'hier. »



**Nouveau !
Écoutez
le portrait
du mois**



QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Rue des pierres polies, les lampes des lampadaires ont été changées jeudi 23 mai et depuis le lampadaire devant le n°4 ne fonctionne plus.

Le 3 juin, le réverbère était de nouveau en fonctionnement. Le prestataire de la commune est intervenu.



On peut déjà discuter du côté écologique de remplacer des éclairages existants qui fonctionnent encore par des LED, mais que l'entreprise en charge de ces travaux "écologique" jette ses déchets au pied des candélabres, ça dépasse tout

Réponse : Un rappel formel a été adressé au prestataire afin que les déchets soient collectés au fur et à mesure des travaux et non laissés au pied des candélabres.



Est-il possible de faire un pique-nique entre amis dans le parc de L'Aleu ?

Réponse : Oui, il est tout à fait possible de pique-niquer dans le parc de L'Aleu ! Des tables sont à disposition pour passer un bon moment en famille ou entre amis. En revanche, l'usage de barbecues n'est pas autorisé. Pour un repas réussi en plein air, privilégiez sandwiches, salades et plats froids.



Est-ce qu'il faut venir faire un recensement des dégâts occasionnés par la grêle pour que la mairie demande l'état de catastrophe naturelle pour les assurances ?

Réponse : Les dégâts causés par les vents violents (tornade, tempête, etc.), la grêle, le poids de la neige et la foudre ne sont pas pris en charge par le dispositif catastrophe naturelle et sont couverts par les contrats d'assurances des particuliers, des entreprises et des collectivités.



TRAVAUX

DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

Qu'il s'agisse des bâtiments ou des équipements extérieurs, les opérations d'entretien se poursuivent activement. Agents et élus partagent une même satisfaction : celle de constater que ces interventions, parfois discrètes mais essentielles, répondent aux besoins concrets des Arnolphiennes et Arnolphiens et participent pleinement à un service public de proximité et de qualité.



Transition

Un nouveau tracteur complète la panoplie des engins opérationnels nécessaires à l'entretien de la commune. Ce dernier permet l'adjonction de divers outils nécessaires à l'entretien des espaces verts, notamment les bords de route. Une tondeuse 100% électrique est également en test.



Élan

La mobilité douce est aussi une affaire de réflexes du quotidien. À l'école du Jeu de Paume, un jeune citoyen semble avoir déjà adopté le bon mode de transport. L'avenir se construit dès aujourd'hui... et il passe par les choix de notre jeunesse.

Résilience

L'un des plus anciens bâtiments de la commune, le Moulin Neuf, continue d'écrire son histoire. Fragilisé par les crues de la Rémarde, une intervention sur les fondations s'avère nécessaire après que son sol s'est déroché.



Connexion

En prévision de la construction de la Maison médicale sur la place Jean-Moulin, la commune a étendu le réseau électrique jusqu'au champ de foire. Une évolution bienvenue qui permettra de maintenir les animations festives dans les meilleures conditions.



Ascension

Les marches des escaliers de l'école de Camescasse ont été rénovées.

AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Cet été les sorties seront programmées au fil de l'eau.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.saint-arnoult-rando.fr

CONTACT : Gilles au 06 87 01 55 12 - contact@saint-arnoult-rando.fr



SAMEDI 5 JUILLET

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Conseils sur la gestion des litiges de consommation.
Espace Culturel Victor Hugo, salle Réverie. Gratuit.
Inscription : Sur le site rambouillet.ufcquechoisir.fr
cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous »

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUILLET

Participation de l'enseignant arnolprien Nicolas Coulon à la Coupe du Monde de Kudo en Bulgarie.

MERCREDI 9 JUILLET

10h à 12h : Créa'Culture avec la médiathèque.
Les ateliers d'été.

JEUDI 10 JUILLET

10h à 12h : Créa'Culture avec la médiathèque.
Les ateliers d'été.

VENREDI 11 JUILLET

10h à 12h : Créa'Culture avec la médiathèque.
Les ateliers d'été.

DIMANCHE 13 JUILLET

19h : Feu d'artifice
Soirée avec distribution de lampions, retraite aux flambeaux,
feu d'artifice et bal. Restauration sur place.
Gratuit. Complexe sportif.

DIMANCHE 27 JUILLET

14h à 18h : Visite du musée des Arts et Traditions Populaires
Par la Société Historique et Archéologique.
Entrée libre. Moulin Neuf - Rue de Nuisement.
Contact : riederpatrick@orange.fr

JEUDI 21 AOÛT

10h30 : Biblio plein air avec la médiathèque.
Parc Arsonneau.

JEUDI 28 AOÛT

10h30 : Biblio plein air avec la médiathèque.
Parc Arsonneau.

SAMEDI 30 AOÛT

9h à 17h : Pêche à l'écrevisse
Par Les Amis de l'Hameçon.
Gratuit. Étang de l'Aleu.
Contact : perthuis.jean-pierre@orange.fr - 06 89 13 91 79

DIMANCHE 31 AOÛT

14h à 18h : Visite du musée des Arts et Traditions Populaires
Par la Société Historique et Archéologique de Saint-
Arnoult-en-Yvelines.
Entrée libre. Moulin Neuf - Rue de Nuisement.
Contact : riederpatrick@orange.fr

17h à 18h : Spectacle théâtral et musical "Sur le fil du monde".
Dès 4 ans. Maison Elsa Triolet-Aragon.
Réservation : billetweb.fr/sur-le-fil-du-monde-spectacle-jeune-public

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

9h à 14h : Forum des associations. Complexe sportif.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Dès 7h jusqu'à 9h : Départ depuis le stade rue de Nuisement
des randonnées (vélo de route, VTT, gravel et marche) du
Bon Saint-Arnoult organisées par la section cyclo de l'USSA.
Ravitaillement sur les circuits et à l'arrivée.
Informations et inscriptions : ussacyclo.fr
bsa@ussacyclo.fr

PLAN CANICULE

En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.

Coupon à découper et à faire parvenir
au CCAS - Mairie Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
ccas@say78.fr - Tél. 01 30 88 25 20

Nom :

Prénom : Âge :

Personne handicapée : Oui Non

Adresse :

.....

.....

N° de téléphone :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

.....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) :

.....

.....



ESPACE JEUNES

UN ÉTÉ PLEIN D'ACTIVITÉS !

L'Espace Jeunes propose durant le mois de juillet une programmation variée pour les adolescents de la commune : sorties, ateliers créatifs, grands jeux, sports, soirées à thème... Il y en aura pour tous les goûts !

Encadrées par une équipe d'animation dynamique, ces activités sont l'occasion pour les jeunes de se retrouver, s'amuser, découvrir et vivre ensemble de belles expériences.

L'Espace Jeunes fermera ses portes le vendredi 25 juillet après la soirée, pour les rouvrir le lundi 25 août.

Bel été à toutes et tous

Retrouvez ci-dessous le programme complet des animations à ne pas manquer !

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Jeunes - 06 80 40 03 26

Espace Jeunes Juillet

- 7 et 8/07** SÉJOUR AQUASCOPE/FUTUROSCOPE
- 09/07** MATIN : PÊCHE (10 PLACES) avec les Amis de l'Herminon APRES MIDI : WATER GAMES
- 10/07** MATIN : FUTSALL / BASKET (GYMNASÉ) APRES MIDI : CRÉATION MC FLURRY
- 11/07** APRES MIDI : CASQUETTE CRICUT (8 PLACES) SOIRÉE : CINÉMA AU CRATÈRE 2€

Pour information : 06 80 40 03 26

Espace Jeunes Juillet

- 15/07** MATIN : FUTSALL / BASKET AU GYMNASÉ APRES MIDI : ACCROBRANCHE FLOREVAL (7 PLACES 10€)
- 16/07** MATIN : CRÉATION DONUTS ET TOUROI DE PIS APRES MIDI : KARTING (7 PLACES 10€)
- 17/07** 10H : OLYMPIADE (10 PLACES) avec Abilis, Rambouillet et les Essarts (prévoir un pique nique)
- 18/07** APRES MIDI : INITIATION GOLF (7 PLACES 5€) à Rochefort SOIRÉE : BARBECUE 2€

Pour information : 06 80 40 03 26

Espace Jeunes Juillet

- 21/07** MATIN : CRÉATION DE SIROP (10 PLACES) avec l'Herbier de Saint Arnout APRES MIDI : TENNIS AU STADE
- 22/07** MATIN : DODGEBALL AU GYMNASÉ APRES MIDI : FORT BOYARD (7 PLACES 15€) à Brétigny
- 23/07** MATIN : THÈQUE AU STADE APRES MIDI : SENSAS (7 PLACES 10€)
- 24/07** MATIN : BADMINTON AU GYMNASÉ APRES MIDI : CRÉATION DE SAC DE PLAGE CRICUT (5 PLACES)
- 25/07** APRES MIDI : CRÉATION DE MUG CRICUT (5 PLACES) SOIRÉE : "VENDREDI TOUT EST PERMIS"

Pour information : 06 80 40 03 26

CLUB DES REMPARTS

STAGES « PATINE SUR MEUBLES/PEINTURE DÉCO »

Vous souhaitez apprendre à relooker et donner une nouvelle vie à vos petits meubles ou objets décoratifs ?

Profitez de l'expérience d'une professionnelle en la matière pour transformer chevet, sellette, chaise, cadre, étagère, lampadaire, vase... Valérie Leclercq, peintre en décors, vous guide dans vos projets sur toutes les étapes de transformation, de la préparation du bois jusqu'à la protection de la patine.

Les stages ont lieu le lundi toute la journée, de 9h à 16h30, à la salle Paul Verlaine.

Pour cette saison 2025/2026, il est prévu 5 dates : 13 octobre 2025, 24 novembre 2025, 12 janvier 2026, 23 mars 2026, 1^{er} juin 2026.

Tarif 60€/stage - Contact : 06 87 42 13 06

Bienvenue à tous ceux et toutes celles qui nous rejoindront à la rentrée !



CONCERT DE LIZE
DIMANCHE 6 JUILLET 2025
DE 17H À 18H
Maison Elsa Triolet-Aragon

Réservation :

ATELIER FLEURS SÈCHES
Un moment, des Fleurs. Vous & Moi : du PASTEL

TOUS LES MERCREDIS DU MOIS DE JUILLET

OU/Fla shop: M Design Florat,
86 Rue Charrie de Gaudé à ST Arnould en Verdun
Fla programme: couronne de fleurs séchées OU bouquets de fleurs
Fleures: De 15h à 16h Miches

Tarif: 30€/fla

INSCRIPTION DIRECTEMENT AU SHOP DU PASTEL
TELEPHONE: 06 14 23 14 84

RANDO VELO BSA 2025

VTT : 12h45-14h30 km
ROUTE : 10h45-12h30 km
GRAVEL : 10h45-12h30 km
MARCHÉ : 8h45-10h30 km

07 SEPT

LES RANDONNÉES DU BON ST ARNOULT (7h)

Randonnée : Stade de la Amourette/Verdun, 3,1 km du restaurant
Départ de 7h à 8h avec VTT 70 km et Gravel 90 km de 7h à 8h30
Toute les 14 14 km, toutes les 14 km, toutes les 14 km

INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL

13-14-15 NOVEMBRE 2025
10h - 18h

Tu es artisan, créateur, artiste, producteur local ou encore un fabri potier ?
passer une magnifique journée de Noël en forêt amnésique ?
Venez poser ton stand !!

Renseignements et inscriptions: 06 80 40 03 26
eladonnet@lebonmail.com

LENDI 13 NOVEMBRE 2025
CENTRE VILLE - PLACE DE L'ÉGLISE

MAJORITÉ MUNICIPALE

**Face aux intempéries, l'action concrète.
Face aux postures, la responsabilité.
Saison 5, épisodes 7 et 8.**

Le vendredi 13 juin restera gravé dans nos mémoires : un épisode de grêle d'une rare violence s'est abattu sur notre commune, causant d'importants dégâts matériels et semant l'inquiétude. Face à cette situation d'urgence, l'équipe municipale a immédiatement pris la mesure des événements. En lien avec les services techniques et les autorités préfectorales, nous avons mobilisé tous les moyens disponibles pour assurer la sécurité des habitants, diffuser les consignes utiles et accompagner les premières démarches des sinistrés.

Des messages de vigilance ont été partagés dès les premières heures, notamment pour alerter sur les risques d'arnaques, en particulier celles perpétrées par de faux couvreurs profitant de la détresse des victimes. Une communication claire, fondée sur les recommandations de la préfecture, a permis d'éviter à de nombreux Arnolphiens de tomber dans le piège de démarches illégitimes ou de recours collectifs sans fondement.

Cette réactivité, cette rigueur, c'est cela être au service de ses concitoyens.

Elle s'appuie sur les outils numériques que nous avons déployés ces dernières années : site internet réactif, application mobile, réseaux sociaux officiels... Autant de canaux que nous avons voulus accessibles et efficaces, pour maintenir un lien permanent entre la municipalité et les habitants, notamment en temps de crise.

Dans ce contexte, nous alertons sur les manifestations spontanées organisées à la hâte à la suite d'événements graves, qu'il s'agisse de publications sur les réseaux sociaux, de messages dans des messageries instantanées, de démarchages ou même de réunions se présentant comme publiques, mais diffusant des informations inexacts. Comme vous avez pu le constater, certains y exploitent la détresse des sinistrés pour faire miroiter des gains prétendument cachés ou des démarches miracles.

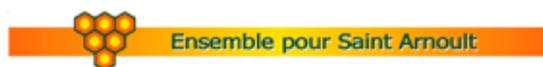
Nous ne laisserons pas ces espaces être détournés de leur vocation. Ils sont destinés à informer, protéger et renforcer le lien entre la municipalité et ses habitants, pas à servir les égos en quête d'audience.

Nous appelons chacun à faire preuve de vigilance, de solidarité et à se tourner exclusivement vers les sources officielles pour toute information.

À Saint-Arnoult, nous croyons à l'action, pas aux effets de manche. Ce sont les actes, pas les annonces, qui réparent les toitures... et construisent la confiance.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Les associations arnolphiennes, nouvelles cibles de la majorité ?

Qu'elle s'attaque à ses opposants, c'est de bonne guerre, si c'est dans le respect de l'autre, mais c'est intolérable qu'elle cloue au pilori dans sa tribune des bénévoles d'association loi 1901. A Saint-Arnoult plus de 40 associations fonctionnent grâce aux bénévoles engagés non pour "une satisfaction d'intérêts particuliers ou de reconnaissance personnelle" mais pour proposer à tous des activités de qualité. Ces bénévoles font vivre notre ville.

Sous prétexte d'équité selon de nouvelles règles pour « plus de transparence et la fin du clientélisme », une baisse de 7% des subventions allouées aux associations a été imposée en 2025. Pourquoi s'en prendre au tissu associatif quand il a davantage besoin de soutien ? Une commune de 6000 habitants ne se gère pas comme on joue au Monopoly. Les projets immobiliers de la majorité sont malheureusement la réalité de leurs centres d'intérêt. Et l'humain n'en fait pas partie..

SAINT ARNOULT ET VOUS



Une majorité enfermée dans sa bulle

Chaque mois, la majorité ressort son perpétuel refrain sur la « concertation ». Sous ce vernis poli, c'est la vérité qui éclate : un pouvoir coupé du réel, agissant en vase clos.

Concertation ? Une farce grotesque.

Les décisions tombent d'en haut, imposées sans débat, sans transparence, sans la moindre écoute. Les habitants ? Ignorés, méprisés. Toute critique même constructive dérange, toute question devient un affront. **Débattre n'est pas un trouble à l'ordre public, c'est la condition fondamentale de toute démocratie.**

Dilapider de l'argent public pendant que les vrais problèmes persistent : voirie, écoles, espace public... Les besoins quotidiens des Arnolphiens sont ignorés, sacrifiés sur l'autel de la communication et du confort politique. Ce n'est plus de la gestion, c'est de la mise en scène.

Saint-Arnoult mérite mieux qu'un monologue hypocrite déguisé en dialogue et d'une mise en scène pour camoufler leur incapacité.

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :
9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :
8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Gabin LE MOING, le 15 mai 2025

Giulia ROUMIGUIER, le 23 mai 2025

Ils se sont mariés

Nicolas VOLTINE et Shirley ARMAND,
le 24 mai 2025

Alexandre PRIVÉ et Jennifer CARE,
le 14 juin 2025

Christophe KONARIK et Vanessa COUILLARD,
le 14 juin 2025

Raphaël COELHO de MACEDO
et Morgane CRUZ CERDEIRA, le 14 juin 2025

Ils nous ont quittés

Antonio BARBOSA BORGES, le 15 mai 2025

Jacqueline GUILLONNEAU veuve DE BIÈVRE,
le 24 mai 2025

Monique PIGEOT, le 6 juin 2025

Fernand HOCHMAN, le 10 juin 2025



Gabin
LE MOING



Giulia
ROUMIGUIER



Nicolas VOLTINE et Shirley
ARMAND



Alexandre PRIVÉ et Jennifer
CARE



Feu d'artifice

DIMANCHE 13 JUILLET 2025

Dès 19h > **Restauration sur place**
21h à 21h30 > **Distribution de lampions**
21h30 à 23h > **Animation musicale**
23h > **Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante**

Complexe sportif

Rue de Nuisement
Saint-Arnoult-en-Yvelines



*Saint-Arnoult
en Yvelines*